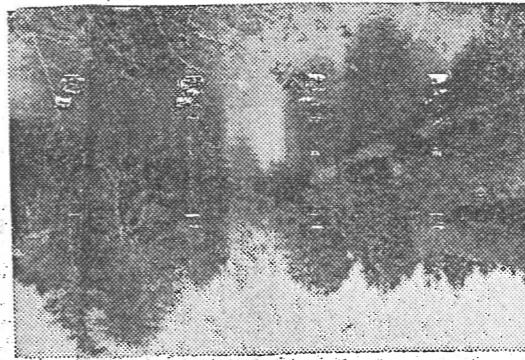


Au lendemain de la Sainte-Alliance sur les bords de la Logne

Saint-Jean et Saint-Étienne de Corcoué à "cœur ouvert"



SAINT-ETIENNE, SAINT-JEAN. Le premier bourg s'étire le long de la Logne et le long également de la route nationale. En face, le second fait figure de village perché. On songe en le regardant à quelque « nid d'aigle » du Midi méditerranéen. Mais la Logne ne saurait être confondue avec un torrent alpestre ; peut-être pourrait-on tout au plus l'apparenter à un gave pyrénéen à cause de cette grotte dédiée à la Vierge qu'on a reconstituée au bas du roc sur lequel s'est bâtie l'agglomération de Saint-Jean.

Hier, Saint-Etienne et Saint-Jean-de-Corcoué ont lié certains aspects de leur vie communale avec la création d'un syndicat à vocations multiples (1). Cela

parce que les deux petites cités ont senti qu'elles ont intérêt à entreprendre l'une avec l'autre un certain nombre de réalisations. La mise en commun de la matière grise et, après la décision, la mise en commun des ressources apparaissent comme une arme précieuse dans la bataille de l'aménagement des deux territoires.

Mais chacun des deux communes, nous l'avons dit, garde sa vie propre, ses rouages, ses activités. Si les problèmes sont souvent identiques, il y a tout de même deux cellules différentes. C'est ce qui nous amène à pratiquer, en chirurgiens de la plume, une opération « à cœur ouvert ».

● A SAINT-ETIENNE : Le maire-président aura bientôt sa « Maison Blanche »...

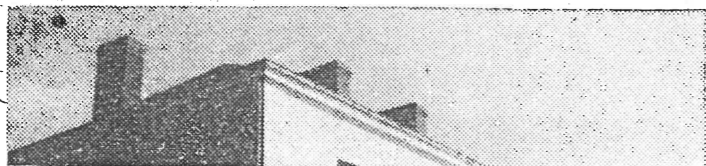
Située sur la route nationale 178, Saint-Etienne-de-Corcoué (1.022 habitants, 2.071 hectares dont 300 de vignes) est baignée par les deux rivières dont les coteaux font un célèbre Gros-Plant : la Logne, qui la sépare de Saint-Jean, et la Boulogne, qui sert de frontière avec la Vendée. Commune, Saint-Etienne a le privilège d'avoir en son maire (conseiller général par surcroît) un authentique homme public. Paroisse, Saint-Etienne a un pasteur pas comme les autres : c'est un Prieur, titre qui, de nos jours, n'est conservé que dans deux paroisses de Loire-Atlantique.

Les réalisations faites ou en cours sont effectuées, bien sûr, à l'échelle d'une commune rurale d'importance moyenne. Elles ont, à l'origine, concerné comme partout l'implantation du confort. Sans remonter aux calendes, disons que, sous l'égide du syndicat intercommunal d'adduction d'eau, le bourg et les environs sont, aujourd'hui desservis (et cela depuis 1962) à partir de la station de pompage qui, en bordure de la Logne, est aussi celle de Saint-Jean. L'installation de ce service d'eau se poursuit par tranches : une est en cours vers le village de la Normandie.

Il y eut aussi le tout-à-l'égout, qui date de l'an dernier, et, cette année, l'on est en train de construire des trottoirs, notamment dans la partie qui borde la route nationale. Ici, la notion du « pratique rejoint celle de la sécurité ».

Où il est question d'un lotissement

Ces améliorations apportées au



bourg (grâce, il faut le souligner, à la compréhension des conseillers municipaux de la campagne) ne peuvent qu'être profitables à tous.

« Dans le corps communal, dit le marquis de Goulaine, le bourg constitue la tête. Et la tête doit toujours être soignée en premier... »

Les aménagements ainsi opérés conditionnent d'ailleurs un développement plus poussé. Le tout-à-l'égout, par exemple, permet d'envisager la question toujours intéressante de la création d'un lotissement municipal. Le maire et son Conseil se penchent précisément sur ce projet. Il n'y a rien de défini présentement, mais on a conscience qu'un tel programme, en permettant à des habitants de Saint-Etienne de mieux se loger, à des jeunes de rester, à des gens d'ailleurs de se fixer (il ne faut pas oublier que la résidence secondaire est passée dans les mœurs) serait facteur d'expansion.

Puisque nous avons ouvert le chapitre maisons, parlons de la maison commune. Saint-Etienne-de-Corcoué est en train de rénover sa mairie. Pour l'instant, on est dans les plâtres, mais les travaux doivent être terminés à la fin de l'année. Le rez-de-chaussée abritera la salle du Conseil, la salle du cadastre, celle des consultations de nourrissons et de vaccinations ; le premier étage sera fait du secrétariat, du bureau du maire et de la salle des archives.

A l'extérieur, la façade est éclatante de blancheur. A Saint-Etienne-de-Corcoué, le maire-président (du Gros-Plant) aura véritablement sa « Maison-Blanche ». Cela préfigure de grandes décisions.

En commun : un point rose et un point noir

St-Etienne et St-Jean ont en commun un point rose et un point noir.

● LE POINT ROSE, c'est leur situation géographique : 30 km. de la mer (La Bernerie, St-Jean-de-Monts), 30 km. de la grosse ville (Nantes). Il y a donc là une carte maîtresse d'autant que le site de Corcoué est indéniablement touristique. Avec la pêche, les promenades, le calme, le coup d'œil (de la pyramide, sur St-Jean, et de l'hospice Lejeune, ce haut-lieu de St-Etienne aux 49 lits et aux... bonnes caves, on découvre de très larges horizons) les deux localités peuvent attirer des résidents. Une mise en valeur du coteau, certains aménagements (tel qu'un plan d'eau et un terrain de camping) pourront bénéficier dans l'avenir de la création du syndicat à vocations multiples. Et les deux municipalités sont prêtes à encourager toute initiative privée dans le domaine du tourisme, en réalisation hôtelière par exemple.

● LE POINT NOIR c'est le départ des jeunes que le travail contraint à s'expatrier. L'usine de Légé à main-d'œuvre masculine a été un excellent apport. Ce qu'on ressent maintenant dans les deux localités c'est l'utilité d'une entreprise employant des hommes. Ceux-ci vont à Nantes, Rocheservière, St-Philbert-de-Bouaine, Vieilleville, et quand les garçons se marient, ils s'en vont habiter le plus près possible de leur lieu de travail. Les retenir, en leur trouvant dans un faible rayon des emplois sûrs, demeure une des préoccupations des deux municipalités.

Il est évident que pour une telle réalisation qui se conçoit plus à la dimension du canton qu'à l'échelon strictement communal, on ne peut s'engager à la légère. Il n'en demeure pas moins que l'avenir des communes (et pas seulement St-Etienne et St-Jean) est lié étroitement aux débouchés qu'ont sur place les générations montantes.

Gérard TITARD.

(1) Voir « Ouest-France » du vendredi 28 octobre.

Des lieux chargés d'histoire

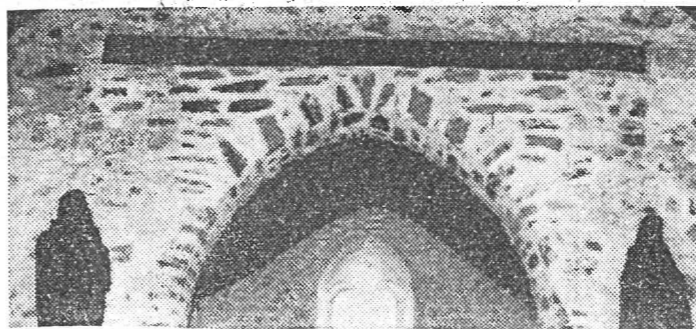
Saint-Jean et Saint-Etienne sont véritablement des lieux chargés d'histoire. Histoire dont M. Alphonse Grousseau, secrétaire de la mairie de Saint-Etienne, est un passionné.

C'est à ses « recherches sur le pays de Corcoué » que nous empruntons deux extraits, l'un ayant trait aux origines du mot Corcoué, l'autre aux événements que suscita dans le pays la Révolution.

« L'origine du mot Corcoué est sans doute fort ancienne et son étymologie a laissé jusqu'à nos jours un certain mystère dans les esprits. Certains prétendent que ce nom fut donné au Moyen Age à ce pays bordant les rives de la rivière « La Logne », à la suite des découvertes qui furent faites bien avant le XV^e siècle, (puisque les registres de l'état civil de Saint-Etienne-de-Corcoué, datant de 1497, font mention de ce nom) d'un cimetière mérovingien dont les vestiges subsistent de nos jours et dont l'authenticité ne fait aucun doute. Les mots « corps couchés », ou « corps couis » en patois ancien du pays, sont-ils à l'origine du mot « Corcoué » ? Ce n'est pas exclu. »

En ce qui concerne la période de la Révolution Française, elle sema de ruines et de deuils le pays de Corcoué.

« Les registres de Saint-Etienne-de-Corcoué témoignent des massacres qui eurent lieu à cette époque. Le pays fut longtemps divisé et connut les horreurs de la guerre civile. Témoin de ces temps héroïques, il reste au chevet de l'église de Saint-Jean, sur l'éperon rocheux dominant la vallée de la Logne et le cimetière mérovingien, une chapelle fort ancienne dédiée à Notre-Dame la Blanche et un vieil orme plusieurs fois centenaire qui, malgré son grand âge, continue à défier les temps. Cette chapelle a son histoire, et s'y attachent bien des anecdotes qui parfois nous font frémir. Elle fut restaurée il y a quelques années par les soins de son ancien curé, l'abbé Libaud, qui lui rendit en partie son aspect intérieur primitif. »



LEGÉ • LEGÉ

MEMENTO

Médecins de service : dimanche 30 octobre, (Dr. Petit.) Légé, tél. 13.
Mardi 1^{er}, (Dr. Foucault), Touvois, tél. 14.
Vétérinaire service : dimanche 30, Dr. Grillet, Rocheservière, tél. 29.
Mardi 1^{er}, (Dr. Guillon), Légé, tél. 51.

FOOT-BALL

Sur le stade municipal : 9 h., minimes contre Saint-Pierre-de-Cholet.
13 h. 30, Réserve contre Réserve St-Etienne-de-Corcoué.
15 h., Eentente sportive Corcouenne-Légé.

Le bureau de la Perception et le service de la mairie seront fermés lundi.
Marché de la quinzaine : le prochain marché est fixé exceptionnellement à mercredi 2 novembre.

Déclarations de récolte de vin : il est rappelé aux viticulteurs, que les déclarations doivent être faites sans tarder, et qu'ils doivent indiquer leur numéro d'immatriculation, au cadastre viticole.

Cinéma « Saint-Michel » : Comment épouser un Premier Ministre. Ce soir, à 21 h., et dimanche à 15 h. 30 et 21 h.

LEGE

30 Octobre - A 15 heures

Au dancing « Tourbillon »

SUPER BAL avec

Pierre BOUSSEREAU

son orchestre de l'O.R.T.F.

A QUI LES CIGARETTES ? — Il a été trouvé un paquet contenant 30 kilos de cigarettes. Le réclamer à la gendarmerie.

CINE-LEGE — Le jour d'après. Séances : lundi, 21 h et mardi 1^{er} 15 h 30 et 21 h.

REMOUILLE

FETE DES ANCIENS

Demain, à 10 h. 30 : grand-messe célébrée par le chanoine J.-B. Corbineau, qui prononcera le sermon.

12 h. : vin d'honneur à la salle de la mairie.

12 h. 30 : déjeuner, salle de la mairie.

15 h. 30 : séance de variétés salle Saint-Pierre, présentée par Paulux et animée par les Troubadours.

Départ du Maréchal des Logis-Chef COMBY

Nous apprenons le prochain départ du maréchal des logis chef Comby, qui laisse le commandement de la Brigade de Légé, pour rejoindre Fontenay-le-Comte, où il doit occuper un poste de secrétaire, en attendant les galons d'adjudant.



Venant d'Algérie où il avait séjourné durant 8 ans, M. Comby avait été nommé à Légé en juillet 1963.

Appliquant les règlements avec une fermeté soucieuse, il avait su attirer la sympathie de tous, et laissera un excellent souvenir parmi la population du canton de Légé et ses anciens subordonnés.

Avec nos regrets de le voir partir, nous lui exprimons, ainsi qu'à son épouse, nos souhaits sincères d'agréable séjour chez les Vendéens.

LA MONTAGNE

AUJOURD'HUI

Quest-France : 5, rue Jean-Jaurès. Gendarmerie : Tél. 10, Le Pellérin.

Casse Rurale : 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. 30 à 16 h. 30.

Cinéma. — « Le Montagnard », 21 h. : Opération Tonnerre.

« Lux », 21 h. : Paris au mois d'août.

DIMANCHE

Urgences. — Dr. Villainne, tél 20, Le Pellérin.

Pharmacie Baudrouet, rue de Verdun, tél. 13.

Ambulance Colin, tél. 48, Le Pellérin.

Loisirs. — « Les Montagnards », gymnastique (aînés), 10 h.

A. T. Montagnards, gymnastique

LE CINÉMA

♦ « OPERATION TONNERRE ». — C'est le quatrième James Bond, réalisé en panavision et technicolor, avec Sean Connery, d'après le roman de Ian Fleming.

Une organisation veut faire passer sur le monde libre une terrible menace en kidnappant deux bombes H de 10 mégatonnes.

De nouveau nous voici conviés à l'exploration du monde de James Bond, qui nous fait basculer vers le XXI^e siècle. L'imagination créatrice de ce film, nous invite à nous poser des questions.

AU MONTAGNARD, vendredi et samedi, à 21 h., dimanche, à 15 et 21 h., lundi, à 21 h., mardi 1^{er} nov., à 15 6 séances.